



REGLEMENT PIT BIKE 2026

Art 1 – GENERALITES

La Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine met en compétition un championnat appelé TOPB (Trophée Ouest Pit Bike). Aux termes des épreuves inscrites au calendrier un classement TOPB sera établi par catégorie.

Les clubs organisateurs devront se soumettre au présent règlement et déposer leur date auprès de la commission PIT BIKE et de leur ligue respective. Ils devront justifier d'un terrain adapté et homologué selon les normes en vigueur.

Art 2 – CATEGORIES

A : Championnat PIT OPEN : ouvert aux licenciés NCO, , LJC3 âgés de 14 ans au 1^{er} janvier de l'année

Cylindrée : 4 Temps de 115 à 190 cc

Roue arrière de 12 pouces maximum.

B : Championnat SEMI AUTO : ouvert aux licenciés NCO, , LJC3 âgés de 15 ans au 1^{er} janvier de l'année

Cylindrée : 4 Temps de 88 à 115 cc

Roue arrière de 12 pouces maximum

C : Championnat KIDS : ouvert aux licenciés NCO, NJ, LJC3 âgés de 16 ans maxi au 1^{er} janvier de l'année.

Cylindrée : 4 Temps 190 cc maxi

Roue arrière de 12 pouces maximum

Suivant réglementation moto-cross âge/cylindrée.

D : Championnat VETERANS : ouvert aux licenciés NCO, LJC3 âge minimum 35 ans au 1^{er} janvier de l'année.

Cylindrée : 4 Temps de 115 à 190 cc

Roue arrière de 12 pouces maximum

F : Trophée PIT FEMININ : ouvert aux licenciés NCO, NJ3C, NJC3 âge minimum 14 ans au 1^{er} janvier de l'année

Cylindrée : 88 à 190 cc

Roue arrière 12 pouces maximum

G : Trophée BIG MINI : ouvert aux licenciés NCO, LJC3 âgé de 15 ans au 1^{er} janvier de l'année moteur 4 temps horizontal de 190 cc maxi, roue AV : 17 pouces, roue AR 14 pouces max

E : Trophée Electrique : ouvert aux licenciés NCO, NJ3C, LUE, LJVE, NVE

Roue mini 18 pouces maxi 21, puis max 15kw.

Pour être classée à l'année, toute catégorie devra atteindre le minimum de 5 participants, si tel n'est pas le cas les concurrents seront classés à la journée parmi les catégories où ils seront intégrés.

Art 3 – INSCRIPTIONS

Après parution du calendrier officiel via le site **Engage-Sports**.

Numéro de course : les demandes de numéro se feront sur le site engage-sports. Le pilote pourra conserver son numéro de 2025 il lui sera réservé jusqu'au **1 avril 2026** Au-delà de cette date, le numéro sera libre d'accès.

Art 4 – ENGAGEMENTS

Un droit d'engagement de 50 euros sera demandé par épreuve en seul cas d'engagement sur la totalité des épreuves du championnat. (Inscription jusqu'à 20 jours avant la 1^{er} épreuve)

Pour les engagements épreuve par épreuve, il sera demandé 60 euros jusqu'à 10 jours avant l'épreuve.

Pour les engagements hors délai à partir du 11^{ème} jour avant l'épreuve, il sera demandé 70 euros.

Annulation d'engagement : jusqu'à 10 jours avant l'épreuve, le club organisateur se réserve le droit de retenue de 15 euros sur le remboursement de l'engagement. Au-delà du 10^{ème} jour, aucun remboursement ne sera accepté sauf pour raison de santé ou cas de force majeure avec justificatifs.

Pour compléter les plateaux, les organisateurs pourront accepter une licence à la journée (LJC3) obligatoirement prise et confirmée via le site FFM .(aucune licence journée le jour même de la course)

Art 5 – TECHNIQUE

<u>Couleurs plaques</u> :	- PIT open :	Fond noir/numéro blanc
	- PIT Semi Auto :	Fond vert/ numéro blanc
	- PIT Kids :	Fond blanc/ numéro noir
	- PIT Vétérans :	Fond jaune/numéro noir
	- PIT Féminin	Fond noir /numéro blanc
	- électrique	Fond noir numéro blanc

Bruit : **Nouvelle norme du niveau sonore 113db (tolérance sonomètre comprise) à 2 mètres maxi** (au régime maxi) sera appliquée ou modifiée selon les prescriptions FFM du moment

Equipements obligatoires selon règles techniques motocross en vigueur voir le règlement général.

Dimension du guidon : entre 600 et 850 mm ; embouts protégés.

Chaque pilote devra être muni d'un EXTINCTEUR ABC 2 KILOS minimum.

Environnement : Dans le parc coureur, l'utilisation d'un tapis environnementale ou d'un autre système efficace pour faire votre mécanique est obligatoire. Les dimensions minimum sont de : 2 mètres x 1 mètre et devront être en matière absorbante (mini 3L/M2) et ne laisser aucun liquide.

Pour les machines électriques les concurrents devront être autonome pour la recharge des batteries et disposer d'un extincteur compatible avec véhicule électrique.

Art 6 – DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Parc fermé : les organisateurs devront prévoir un parc d'attente avec box numéroté à proximité de la grille. Les pilotes se présenteront moteur éteint avant H – 5 mn. Au-delà de ce délai, le responsable de la pré-grille fera entrer en dernier les retardataires.

L'entrée en grille se fera pour les 3 manches selon les chronos ou manche qualif.

Un pilote pourra changer de machine entre 2 manches après accord du délégué et du directeur de course.

Pour chacune des catégories les épreuves de classement se dérouleront :

- Sur 3 manches de 8 mn + 1 tour
- Essai libre de 8 mn
- Essai chrono de 8 mn

Pour un gain de temps et après décision du jury les 2 séances pourront s'enchaîner sans coupure.

Tout pilote doit avoir au moins effectué 2 tours d'essai pour être admis aux manches.

Dans chaque catégorie si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité du circuit, les essais chronos détermineront les qualifiés.

En cas de défaillance de l'informatique la séance chrono sera remplacée par une manche de 5 mn.

L'entrée en grille se fera pour les 3 manches selon les résultats chronos ou manche qualif.

Art 7 – CLASSEMENT - BAREME

1 ^{ER} : 25 pts	8 ^{ème} : 13 pts	15 ^{ème} : 06 pts
2 ^{ème} : 22 pts	9 ^{ème} : 12 pts	16 ^{ème} : 05 pts
3 ^{ème} : 20 pts	10 ^{ème} : 11 pts	17 ^{ème} : 04 pts
4 ^{ème} : 18 pts	11 ^{ème} : 10 pts	18 ^{ème} : 03 pts
5 ^{ème} : 16 pts	12 ^{ème} : 09 pts	19 ^{ème} : 02 pts
6 ^{ème} : 15 pts	13 ^{ème} : 08 pts	20 ^{ème} : 01 pts
7 ^{ème} : 14 pts	14 ^{ème} : 07 pts	

Art 8 – PRIX

L'organisateur devra prévoir des récompenses pour les 3 premiers de chaque catégorie.

La présence des pilotes est obligatoire à la remise des prix dans une tenue correcte et un comportement digne d'un sportif.

En fin d'année, la ligue décernera un titre aux 3 premiers de chaque catégorie.

Art 9 – SPONSORING

Dans le but de promouvoir le championnat la commission se réserve le droit d'imposer des partenaires sur la moto ou sur l'affichage du circuit.

Art 10 – ORGANISATEUR

-Possibilité d'engager des séries 50-65-85 mini-cross selon aménagement horaire et présence d'un éducateur agréé.

-La commission propose à chaque club « des plages horaires types » pour les adapter au schéma de la journée ou semi-nocturne.

-Un speaker officiel PIT BIKE se propose pour l'ensemble des épreuves (expérience et connaissance du championnat).

-Les officiels seront désignés par la Ligue. Seul le délégué sera désigné par la commission LNA.

-Le chronométrage peut-être assuré par la ligue ou un prestataire agréé par celle-ci.

-Les résultats devront être affichés le plus rapidement possible et envoyés dès le lendemain au secrétariat Ligue Nouvelle Aquitaine sous forme de tableau Excel.

-Obligation des clubs :

- Préparation et arrosage de la piste
- Mise à disposition d'un local chronométrage avec électricité, table, chaises, ramette de papier.
- Boucle de chronométrage aux normes
- Lieu couvert pour contrôle technique
- Panneau d'affichage pour résultats
- Sono pour paddock.

- Ecran chrono dans le parc panneauteur

En cas d'annulation d'une épreuve pour raisons exceptionnelles intervenant après les contrôles administratifs sur proposition du jury, le club pourra retenir 10 euros sur le tarif de remboursement du pilote.

Calendrier

20 juin	TRELISSAC
25 juillet	BONZAC
26 septembre	GREZAC